



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**DU RHONE AUX GORGES DE
L'ARDECHE**

**2 Avenue du Maréchal LECLERC
07700 Bourg Saint Andéol
Tél : 04 75 54 57 05**

Mail : contact@ccdraga.fr

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Du 14 Mars 2024	
<p><u>Nombre de conseillers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice : 35 - présents : 24 - votants : 33 	<p>L'an deux mille vingt quatre, le quatorze mars à dix-sept heures trente le conseil communautaire, dûment convoqué le sept mars, s'est réuni en séance publique au siège de la communauté de communes, avenue du Maréchal Leclerc sous la présidence de Madame Françoise GONNET TABARDEL, Présidente.</p> <p><u>Titulaires présents :</u> ADRAGNA Patrick, ARCHAMBAULT Daniel, BEAU Jacky, BERRAUD Yves, CHAUTARD Olivier, CHAZAUT Bernard, COAT Jean-François, CROIZIER Jean-Paul, DROUARD Michel, DUMARCHE Brigitte, GONNET TABARDEL Françoise, GUERIN Patrick, HALLYNCK Dominique, LANDRAUD Maryline, LEBRETON Frédéric, MARCE Emilie, MATHON Christophe, MATTEI Martine, PELOZUELO Christiane, PUJUGUET Brigitte, RIFFARD VOILQUE Martine, SALVI Corinne, SAPHORES Pierre, TRIOMPHE Sylvain</p> <p><u>Absents ayant donné procuration :</u> CHABANIS Alexandre (procuration à P. GUERIN) - GUINAULT Thérèse (Procuration à E. MARCE) - ORENES LERMA José (procuration à B. PUJUGUET) - BOF Monique (procuration à J. BEAU) - CASAMATTA Marie (procuration à M. DROUARD) - CHAIX Marie-Pierre (procuration à M. MATTEI) - LAURENT Jérôme (procuration à C. SALVI) - PRADIER LAGET Jérôme (procuration à JF COAT) - RIEU Roland (procuration à JP CROIZIER) - SAUJOT BEDIN Bénédicte (procuration à F. GONNET TABARDEL) – GARCIA Patrick (procuration à M LANDRAUD)</p> <p>Absent : /</p> <p>Ne participe pas au vote : Françoise GONNET TABARDEL (procuration de Mme SAUJOT BEDIN)</p>
<p>Daniel ARCHAMBAULT est élu secrétaire de séance</p>	<p><u>Votes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour : 33 - Contre : 0 - Abstentions : 0
<p><u>Délibération</u> N° 2024-027</p>	<p><u>Objet :</u> Budget Service des Eaux - Approbation du compte administratif 2023</p>

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, le Conseil Communautaire élit comme Présidente de séance Madame Martine MATTEI

Le comptable assignataire a transmis à la Communauté de Communes son compte de gestion 2023 du budget du service des Eaux, les écritures font ressortir les masses suivantes :

Pour le budget du service des Eaux de la Communauté de Communes du Rhône aux gorges de l'Ardèche :

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Prévisions budgétaires totales	2 059 186.62	1 142 676.72	3 201 863.34
	Titres de recettes émis	1 143 690.78	1 005 734.25	2 149 425.03
	Réductions de titres	-	65 494.88	65 494.88
	Restes à réaliser	95 730.39		95 730.39
DEPENSES	Prévisions budgétaires totales	2 059 186.62	1 142 676.72	3 201 863.34
	Mandats émis	961 868.39	828 864.78	1 790 733.17
	Annulations de mandats	-	52 495.22	52 495.22
	Restes à réaliser	413 101.50		413 101.50
RESULTAT DE L'EXERCICE	SOLDE D'EXECUTION			-
	Excédent	181 822.39	163 869.81	345 692.20
	Déficit	-	-	-
	SOLDE DES RESTES A REALISER			-
	Déficit	317 371.11	-	317 371.11
RESULTAT REPORTE	Excédent	591 792.90	274 676.72	866 469.62
	Déficit	-	-	-
RESULTAT CUMULE	Excédent	456 244.18	438 546.53	894 790.71
	Déficit	-	-	-

Il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver le compte administratif 2023 du budget du service des Eaux de la Communauté de Communes DRAGA et de donner quitus à Madame la Présidente pour l'exercice 2023 (la Présidente, Mme GONNET-TABARDEL, se retire et ne participe pas au vote).

Le compte administratif 2023 du budget du service des Eaux est approuvé à l'unanimité

Le secrétaire de séance
M. Daniel ARCHAMBAULT

Fait les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme
Le Président certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte



La Présidente de séance,
Martine MATTEI

